AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C1681
FR0000130213-FS0965

16 octobre 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LAGARDERE SCA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 15 octobre 2018, la société Schroders Investment Management Limited[1] (1 London Wall Place, Londres, EC2Y 5AU, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion[2], a déclaré avoir franchi en hausse, le 12 octobre 2018, le seuil de 5% du capital de la société LAGARDERE SCA et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 6 942 264 actions LAGARDERE SCA[3] représentant autant de droits de vote, soit 5,29% du capital et 3,91% des droits de vote de cette société[4].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions LAGARDERE SCA sur le marché.

[1] Contrôlée au plus haut niveau par Schroders Plc.
[2] La participation de Schroder Investment Management Limited est détenue pour le compte de clients et de fonds, étant précisé que le gestionnaire d'investissement dispose du pouvoir discrétionnaire d'exercer les droits de vote attachés aux titres détenus, sauf demande expresse de clients de garder l'exercice des droits de vote (auquel cas les actions concernées ne sont pas incluses). Le déclarant a précisé que la société Schroders Plc et ses filiales ne détiennent aucune action LAGARDERE SCA à l'exception des actions détenues par Schroder Investment Management Limited.
[3] Dont 608 633 CFD sans échéance portant sur autant d'actions LAGARDERE SCA.
[4] Sur la base d'un capital composé de 131 133 286 actions représentant 177 552 394 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.